

MODALITES DE PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION

Tarifs

Le coût annuel de chaque forfait est donné à titre indicatif.

Les tarifs réels pour l'année 2023/2024 seront fixés par le Conseil Départemental du Doubs en novembre 2023.

En dehors des jours du forfait choisi, l'élève sera considéré comme externe et donc soumis à l'achat d'une carte jetable qui s'élève à 5.40€.

Type de forfait	Prix du repas	Coût 1 ^{er} trimestre 2023-2024	Coût 2 ^e trimestre 2023-2024	Coût 3 ^e trimestre 2023-2024
Forfait 1 jour	5.22 €	73.08 €	57.42 €	57.42 €
Forfait 2 jours	4.77 €	133.56 €	104.94 €	104.94 €
Forfait 3 jours	4.32 €	181.44 €	142.56 €	142.56 €
Forfait 4 jours	3.60 €	201.60 €	158.40 €	158.40 €

Règlement des factures



Nouveauté à la rentrée 2023



Les factures seront transmises par mail de : depot.sgfe@ac-besancon.fr

- Courant octobre pour le 1^{er} trimestre (du 1^{er}/09/23 au 31/12/2023)
- Courant février pour le 2^{ème} trimestre (du 01/01/24 au 31/03/24)
- Courant mai pour le 3^{ème} trimestre (du 01/04/24 au 3/07/24)

Merci de bien vouloir ajouter dès à présent cette adresse à vos contacts afin d'éviter que le mèl ne soit classé en indésirable.

Délai de paiement :

- Paiement sous 15 jours

Modes de paiement :

- **Par chèque** bancaire libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Collège de Châtillon le Duc (à transmettre au service intendance du Collège de Châtillon le Duc)
- **En espèces** (au service intendance du Collège de Châtillon le Duc)
- **Par virement TIPI via le portail Educonnect** (cf procédure jointe)

Procédure de recouvrement amiable et contentieuse :

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le service intendance afin d'étudier différentes possibilités de règlement.

Pour joindre le service intendance :

Mme JOLY Aurélie

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi (uniquement le matin)

Intendance2.0251857h@ac-besancon.fr

03.81.56.96.52